

LES VULGARISATEURS INFORMENT

La collaboration, une solution possible pour baisser ses coûts de mécanisation



ALEXIS TISSOT

Conseiller agricole

024 4234488

a.tissot@prometerre.ch

Prométerre

www.prometerre.ch

Les perspectives actuelles des marchés agricoles permettent difficilement aux exploitations suisses d'entrevoir des augmentations de prestations en gardant une stratégie stable de production. En effet, de manière générale, il existe une faible probabilité d'embellie sur les prix de vente des produits de base issus des exploitations en Suisse. De ce fait, une entreprise agricole qui ne renouvelle pas sa stratégie a peu de chance d'améliorer sa situation financière à long terme. Pour augmenter sa marge et donc le revenu agricole, travailler sur la baisse des coûts de production peut par conséquent être une alternative à considérer sérieusement.

Références en Suisse

En Suisse, comme dans les pays qui l'entourent, les coûts de mécanisation représentent une part très importante des coûts de structure totaux. Ces charges englobent les postes suivants: frais de machines et traction, travaux par tiers, frais de la voiture de l'exploitation et amortissements. Selon les chiffres d'Agroscope de 2014, la moyenne pour toutes les exploitations analysées dans le dépouillement centralisé était légèrement supérieure à 2000 francs par hectare de surface agricole utile (SAU). Pour une moyenne de 22,6 ha de SAU et 27,5 UGB, ce montant représente un peu plus de 30% des coûts de structure totaux.

Si l'on s'intéresse de manière plus ciblée à l'échelon régional et à un type de production particulier, l'importance des coûts se vérifie également. En effet, les études réalisées dans le cadre du projet Progrès herbe en témoignent. Ces dernières se sont penchées en détail durant cinq ans sur le fonctionnement

technique et économique de douze exploitations laitières dans le canton de Vaud. Les charges de mécanisation ont pu, de manière générale, être identifiées comme les coûts de production qui occupent la part la plus importante. Ceux-ci sont en moyenne de 21,8 ct/kg de lait. Sur les marches suivantes du podium, on trouve, dans l'ordre, les charges des bâtiments et installations fixes (12,7 ct/kg de lait) et les frais d'aliments concentrés (10,3 ct/kg de lait). Les frais de mécanisation moyens calculés dans cette étude correspondent à 27% des coûts de production totaux et 38% des charges de structure. Ces chiffres représentent une somme de 1780 fr./ha de SAU.

Pour faire baisser les coûts de production de manière perceptible, il est possible d'activer plusieurs leviers. Cela peut notamment passer par des adaptations stratégiques à plusieurs échelons, par exemple au niveau du parc machines, de la collaboration interexploitations ou encore sur les techniques de travail.

Concernant les frais qui découlent de l'achat et de l'utilisation de machines agricoles, on distingue deux types de coûts différents. Les charges variables, soit l'entretien, la réparation et le carburant et les frais fixes qui comprennent les amortissements, les taxes, les assurances, les intérêts et les coûts de bâtiments attribuables. Si les charges variables évoluent proportionnellement à l'utilisation d'une machine, les frais fixes sont incompressibles. Toutefois, plus on utilise une machine, plus on diminue les frais fixes par unité d'utilisation.

Disparité des charges de mécanisation

Dans l'étude Progrès herbe, une très grande inégalité a été



Certaines machines se prêtent très bien à l'achat et l'utilisation en commun.

PROCONSEIL

remarquée entre l'exploitation avec les coûts de mécanisation les plus faibles (soit 12,8 ct/kg lait) et celle qui avait les frais les plus élevés (34,1 ct/kg lait). L'étude montre que l'exploitation avec les coûts de production par litre de lait les plus faibles optimise ces derniers sur trois axes très importants.

Premièrement, la pâture est maximisée. De ce fait des travaux d'affouragement en vert ainsi que des épandages peuvent être épargnés. Ensuite, le recours aux entreprises est privilégié pour certains travaux comme l'épandage des engrais de ferme par exemple. Cela peut s'avérer meilleur marché dans certains cas de déléguer plutôt que de s'équiper soi-même. Bien que cette exploitation possède les coûts de travaux par tiers les plus élevés (6,7 ct/kg), elle reste tout de même la plus économiquement au niveau de la mécanisation globale. Enfin, la collaboration pour l'achat et l'utilisation de machines est une option privilégiée par cette exploitation.

S'il existe des différences aussi significatives dans les coûts de production entre ces exploitations, on peut en conclure que des solutions exist-

tent pour améliorer la situation financière de bon nombre d'exploitations en Suisse.

Opportunités de collaboration

Un des moyens pour faire baisser les coûts de mécanisation est notamment le partage de machines ou l'utilisation et l'achat en commun de ces dernières.

Ces fonctionnements en commun ont l'avantage d'augmenter le taux d'utilisation des machines et de permettre de partager les frais fixes entre chaque associé. Ils permettent également aux exploitants de bénéficier d'outils performants et récents qu'ils ne pourraient financer seuls sur leur propre exploitation.

Plusieurs types de collaborations existent et sont plus ou moins utilisés. Cela commence par l'achat en commun de matériels, avec un fonctionnement plutôt simple car il s'agit en général d'une copropriété entre un nombre limité d'exploitants.

Les coopératives, associations, ou sociétés d'achat et d'utilisation de machines en commun permettent d'augmenter le potentiel de machines. Ce système regroupe

souvent un nombre important de sociétaires et implique une certaine collégialité dans les décisions. De ce fait, les machines achetées ne sont pas toujours le choix numéro un de chacun.

D'autres formes de collaborations moins répandues existent également. Par exemple, la mise en commun du parc machine complet entre deux ou plusieurs exploitations. En général sous la forme d'une société simple, ce système de collaboration implique une entente parfaite des associés et une stratégie de mécanisation semblable.

Enfin, de nouveaux systèmes de location utilisables sur les supports connectés vont voir le jour en Suisse. C'est le cas de la future application FarmX qui sera disponible sur smartphone. Son but est de permettre aux agriculteurs, de manière simple, rapide et réactive, de mettre à disposition et de louer du matériel agricole. Cela nécessitant évidemment d'être à l'aise avec les nouvelles technologies.

Toutes ces formes de collaborations ne poursuivent qu'un seul but, diluer les coûts fixes pour chaque exploitation en augmentant la charge de tra-

vail par machines. De plus, ces systèmes permettent aux producteurs de pouvoir jouir d'un matériel souvent plus récent et sophistiqué lors d'un investissement pour une exploitation unique.

Une collaboration, au niveau d'une branche de production ou de l'exploitation dans son ensemble, avec des collègues peut aussi être un moyen d'optimiser ses coûts, grâce par exemple à des économies d'échelles. Ces collaborations interexploitations peuvent également permettre d'améliorer la gestion de son temps de travail.

INFOS UTILES

ProConseil propose un cours sur les différentes formes de collaboration qui aura lieu le 12 février 2019.

Votre avis

Etes-vous prêts à collaborer davantage pour baisser vos coûts de production sur votre exploitation?

Votre réponse
journal@agrihebdo.ch
Fax 021 6130640

Partager le tracteur principal de l'exploitation

Si les machines achetées en commun deviennent de plus en plus imposantes et demandent toujours plus de puissance de traction, par effet domino, le tracteur de tête de l'exploitation doit alors aussi suivre le mouvement, si l'on veut pouvoir utiliser correctement les nouvelles acquisitions.

Un tracteur coûte cher et est, par définition, une des machines les plus onéreuses du parc d'une exploitation moyenne. Dès lors pourquoi ne pas partager ce dernier avec son voisin? Au niveau éco-

nomique cela ne présente que des avantages.

Une simple comparaison des incidences financières entre l'achat d'un tracteur par un seul exploitant ou en commun par deux associés met rapidement en évidence les avantages d'une collaboration. Pour un tracteur de 130 chevaux d'une valeur neuve de 143000 francs, les coûts fixes donnés par le rapport Coût-machines 2018 d'Agroscope s'élèvent à 12251 francs. Les frais variables atteignent 25,52 francs par heure de travail. Pour que les résultats

soient comparables, l'hypothèse retenue est une utilisation annuelle de ce tracteur équivalente pour chacun des propriétaires ou associés (soit 300 heures annuelles de travail par exploitant). Dans la variante d'achat à deux, le tracteur est utilisé durant 600 heures chaque année. Selon un simple calcul des coûts totaux annuels, chaque associé épargne quelque 6125 francs par an dans la variante d'achat à deux (voir le tableau ci-contre).

Cette somme devient considérable sur la durée totale

d'amortissement de ce genre de tracteur, soit 15 années.

Des contraintes pratiques, comme l'utilisation du tracteur durant les pics de travail, mettent des barrières à ce type de collaboration. En général, l'achat en commun d'une machine onéreuse est intéressant économiquement, mais il implique plusieurs conditions minimales pour assurer sa réussite. Une bonne entente ainsi qu'une solidarité entre les associés sont indispensables. De plus, l'organisation est la clé du succès d'une telle collaboration.

Comparaison des coûts fixes et variables d'un tracteur de 130 CV acheté seul ou en commun

	Variantes d'achat	
	Seul	En commun (2 associés*)
Utilisation annuelle (heures)	300	600
Coûts fixes annuels (en francs)	12251	12251
Coûts variables annuels (en francs)	7656	15312
Coûts totaux annuels (en francs)	19907	27563
Coûts totaux annuels par propriétaire/associés (en francs)	19907	13782

* Utilisation et charges à parts égales

Source: Coûts-machines 2018

AT